



CARMI TERTIAIRE

Centre Académique de Ressources et Maintenance Informatique
Tertiaire

Lycée Marie Curie

Avenue du 8 mai 1945 – BP 348 – 38435 ECHIROLLES CEDEX

☎ 04 76 23 54 61 ✉ carmit@ac-grenoble.fr

Site collaboratif : <http://carmit.ac-grenoble.fr>

LES NOUVEAUTÉS PRINCIPALES D'OVIDENTIA 7.8.13

Sommaire

1	Un nouveau processus d'authentification.....	1
2	Une modification du gestionnaire de fichiers	1
3	Une refonte complète de l'édition des articles	2
4	Une évolution des modules développés par le CARMi Tertiaire	2
4.1	Version d'Ovidentia synchronisée avec l'Active Directory d'ORPÉO	2
4.2	Version d'Ovidentia non synchronisée avec ORPÉO.....	3

1 Un nouveau processus d'authentification

Désormais, les comptes s'authentifiant selon le principe de base de données d'Ovidentia (c'est le cas pour tous les comptes des versions non synchronisées avec ORPÉO mais aussi pour tous les comptes fonctionnels d'administration ou de gestion créés dans les versions synchronisées avec ORPÉO) sont sensibles à la casse¹. Une erreur dans la casse du nom d'utilisateur (identifiant) entraîne un message d'erreur.



2 Une modification du gestionnaire de fichiers

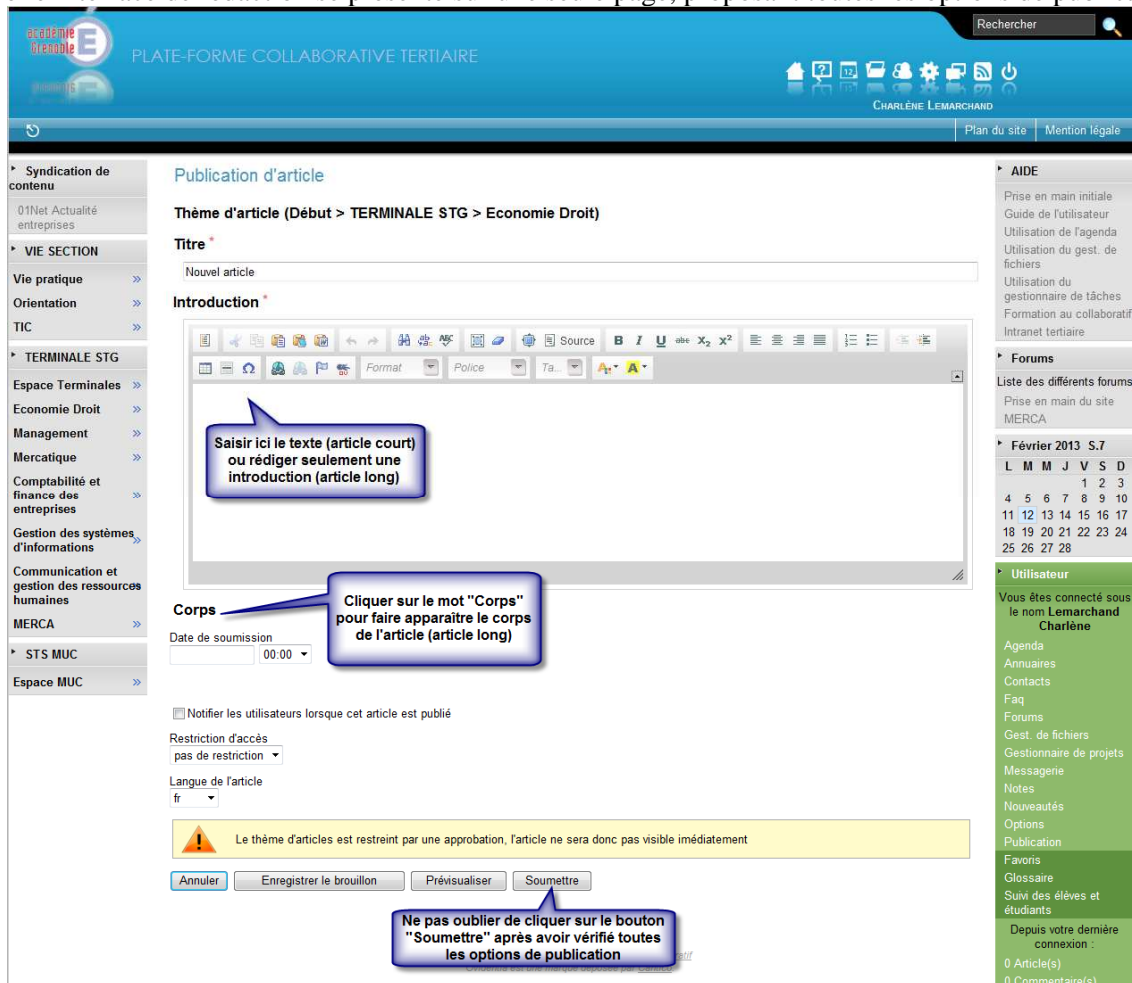
Le gestionnaire de fichiers est doté désormais d'un chemin de fer cliquable qui décrit le chemin pour accéder aux répertoires. Il est possible de changer de répertoire partagé en cliquant sur ce chemin de fer.

¹ Un module optionnel, minuscules-1-1-0, permet si l'administrateur le désire, de convertir en minuscules, tous les noms d'utilisateurs.



3 Une refonte complète de l'édition des articles

La nouvelle interface de rédaction se présente sur une seule page, proposant toutes les options de publication.



4 Une évolution des modules développés par le CARMi Tertiaire

4.1 Version d'Ovidentia synchronisée avec l'Active Directory d'ORPÉO

L'item "Personnalisation du site" de la section UTILITAIRES disparaît : ses fonctionnalités sont intégrées dans la nouvelle version du module synchroad.

Pour les administrateurs délégués, la sélection de la délégation à administrer pour la création des objets (création initiale ou mise à jour) se fait désormais directement par l'item "Changer de délégation" du menu Administration. Lors des opérations de mise à jour annuelle par ces administrateurs délégués, l'item "Création des objets" s'ouvre désormais automatiquement sur l'onglet "Mise à jour annuelle" (si la création initiale a été réalisée). L'accès à l'onglet "Création initiale" est possible : un message de mise en garde précisant les effets de la "recréation" est affiché.

La gestion des droits sur le dossier personnel partagé des élèves ou étudiant est revue grâce à une meilleure interaction entre les modules synchroad et dossiersperso : ainsi lors du changement de classe, les droits sur le

dossier personnel partagé de leurs élèves sont automatiquement attribués au nouveau groupe d'enseignants ; il en résulte la disparition de l'item "Modification des droits" dans la section "Dossiers personnels", item qui permettait le transfert de ces droits à la demande des élèves et étudiants.

4.2 Version d'Ovidentia non synchronisée avec ORPÉO

Une meilleure intégration du module creationgrp dans le module gestutilisateurs facilite les opérations de fin d'année : désormais aucune manipulation sur les dossiers personnels partagés n'est nécessaire préalablement aux opérations de gestion de fin d'année.

Si l'élève ou étudiant (de lycée professionnel ou de section de techniciens supérieurs), poursuit son cycle d'étude les droits sur son dossier personnel partagé sont transférés au groupe des enseignants de sa nouvelle classe d'accueil, s'il redouble les droits sur le dossier personnel partagés sont maintenus, sinon (en cas sortie du cycle de formation, soit par réussite à l'examen terminal ou par abandon) le dossier personnel partagé est supprimé. Dans le cas des élèves des lycées technologiques, le dossier personnel de chacun des élèves de la classe est supprimé en même temps que la suppression de la classe.